

# Commune de Savignac

Aveyron – 12200



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE

**Du lundi 23 décembre 2024 à 20 heures 00 minutes**

Monsieur Patrick DATCHARY préside la séance et la déclare ouverte à 20 heures 00 minutes.

**Etaient Présents** : Nicolas ARTOUS, Marie AURIAU, Fabienne BALZA, Alain BOUYSSOU, Patrick DATCHARY, Alain MARSAN, Marina MARTINS, Stéphane NATTES, Pierre PAILLY, Christelle RAILHET, Caroline RAMON, Elodie ROSSIGNOL, David SIRVAIN

**Absents excusés** : Mario PEREIRA, David SIRVAIN

Quorum : 8

**Secrétaire** : Caroline RAMON

**Date de convocation** : Jeudi 19 décembre 2024

### Ordre du jour de la séance

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du mardi 17 décembre 2024 qui est adopté, sans observation, à l'unanimité.

Monsieur Patrick DATCHARY s'adresse à ses collègues en ces termes :

Le conseil municipal,

**DE\_2024\_056 : Commande publique – Marché de travaux – Rénovation énergétique de l'école publique. Attribution du marché 01/2024.**

Monsieur le Maire fait état de la procédure suivie pour ce marché public de travaux.

La consultation sous la procédure adaptée a été lancée sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) le 6 novembre 2024. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié sur un journal d'annonces légales le 8 novembre 2024. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 5 décembre 2024 à 12h.

Les prestations à exécuter ont été réparties en 12 lots.

Lot 1 : gros œuvre – démolitions

Lot 2 : désamiantage

Lot 3 : couverture

Lot 4 : charpente – mur ossature bois

Lot 5 : menuiseries extérieures alu – serrurerie

Lot 6 : cloisons sèches – isolation

Lot 7 : menuiseries intérieures – agencement – acoustique

Lot 8 : chape – carrelage – faïence

Lot 9 : peintures  
Lot 10 : faux plafonds  
Lot 11 : électricité courant fort et faible  
Lot 12 : chauffage – ventilation – plomberie sanitaires

Monsieur le Maire présente le résultat de la consultation retrace dans le registre des candidatures et le registre des dépôts établis après la date limite de remise des plis. 17 dépôts ont été enregistrés sur la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Un lot n'a pas fait l'objet d'offre.

Liste des dépôts par ordre de dépôt

- 1 - Sarl NG Les Chapes d'olt : lot n° 8
- 2 - Sarl Calvignac Jean Marie : lots n° 8 et 9
- 3 - Sas Ferrié : lot n° 2
- 4 – Barlier : lot n° 2
- 5 - Sasu Phalip carrelages : lot n° 8
- 6 - Eurl G-Bois : lots n° 3 et 4
- 7 - Fab'Elec Foissac Fabien : lot n°11
- 8 - Sas Castes Diffusion : lot n° 5
- 9 - Sas Gaston Père et Fils : lot n° 9
- 10 - Sas Boissonnade : lot n° 12
- 11 - Sarl Broussy : lot n° 11
- 12 - Sarl Lagarrigue : lots n° 6 et 10
- 13 - Belet Isolation Rodez : lot n° 10
- 14 - Sarl Cammisar : lot n° 1
- 15 - Sarl Puechoultres : lot n° 2
- 16 - AI Désamiantage : lot n° 2
- 17 - Sarl Broussy : lot n° 12

La vérification des candidatures et l'analyse des offres ont été réalisées par le groupement en charge de la maîtrise d'oeuvre. Le rapport d'analyse définitif des candidatures et des offres établi par la maîtrise d'oeuvre le 18 décembre 2024 a été examiné par la commission d'appel d'offres le 18 décembre 2024.

Considérant ce rapport la commission d'appel d'offres a décidé d'émettre un avis favorable au classement des offres du marché comme suit :

- **lot n° 1 (gros œuvre – démolitions)** : l'offre de l'entreprise SARL CAMMISAR est retenue pour un montant hors taxes de 49 970,50 €

- **lot n° 2 (désamiantage)** : l'offre de l'entreprise SARL PUECHOULTRES est classée en 1ère position pour un montant hors taxes de 12 577,50 €

- **lot n° 3 (couverture)** : l'offre de l'entreprise EURL G-BOIS est retenue pour un montant hors taxes de 15 984,20 €

- **lot n° 4 (charpente - mur ossature bois)** : l'offre de l'entreprise EURL G-BOIS est retenue pour un montant hors taxes de 16 603,00 €

- **lot n°5 (menuiseries extérieures alu - serrurerie)** : l'offre de l'entreprise SAS CASTES DIFFUSION est retenue pour un montant hors taxes de 86 183,26 € (base + PSE)

- **lot n° 6 (cloisons sèches - isolation)** : conformément à l'article R2185-1 du code de la commande publique, considérant que l'offre reçue excède les crédits budgétaires alloués au marché avant le lancement de la procédure du marché, que l'insuffisance de concurrence nuit à l'intérêt de la collectivité et constatant que les prix unitaires, les fiches produits ne sont pas cohérents, que des compléments administratifs et confirmations techniques/métrés sont nécessaires, que l'entreprise n'a fourni aucune réponse dans le délai imparti dans le cadre de la négociation engagée, le marché pour ce lot est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général. Afin de répondre au besoin de la collectivité un nouveau marché pour ce lot sera republié sur la plateforme dématérialisée [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

- **lot n° 7 (menuiseries intérieures – agencement -acoustique)** : en l'absence de candidature et d'offre remise dans les délais le marché pour ce lot est déclaré sans suite pour motif d'infructuosité ; afin de répondre au besoin de la commune une nouvelle consultation en procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence sera engagée.

- **lot n° 8 (chape - carrelage - faïence)** : l'offre de l'entreprise SARL CALVIGNAC J M est classée en 1ère position pour un montant hors taxes de 8 023,82 €

- **lot n° 9 (peintures)** : l'offre de l'entreprise SARL CALVIGNAC J M est classée en 1ère position pour un montant hors taxes de 11 582,28 €

- **lot n° 10 (faux plafonds)** : l'offre de l'entreprise BELET ISOLATION est classée en 1ère position pour un montant hors taxes de 12 210,90 €

- **lot n° 11 (électricité courant fort et faible)** : l'offre de l'entreprise FAB'ELEC est classée en 1ère position pour un montant hors taxes de 15 172,05 €

- **lot n° 12 (chauffage - ventilation - plomberie sanitaires)** : l'offre de l'entreprise SAS BOISSONNADE est classée en 1ère position pour un montant hors taxes de 178 644,42 € (base + PSE)

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 18 décembre 2024 d'émettre un avis favorable au classement détaillé ci-dessus,

Considérant la nouvelle offre de la Sarl Lagarrigue reçue 20 décembre 2024 pour le lot n° 6 dans le cadre de la négociation engagée, l'analyse et l'avis formulés sur cette offre par la maîtrise d'oeuvre le 23 décembre 2024,

*Le conseil municipal après en avoir délibéré et procédé au vote, par 13 voix POUR Nicolas ARTOUS, Marie AURIAU, Fabienne BALZA, Alain BOUYSSOU, Alexandre BRUNIE, Patrick DATCHARY, Alain MARSAN, Stéphane NATTES, Marina MARTINS, Pierre PAILLY, Christelle RAILHET, Elodie ROSSIGNOL, Caroline RAMON, décide*

- d'attribuer le marché n° 01/2024 conformément au classement détaillé ci-dessus pour les lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12

- de poursuivre une négociation avec la Sarl Lagarrigue pour le lot n° 6 afin d'obtenir des compléments d'informations nécessaires à une bonne compréhension de l'offre reçue le 20 décembre 2024

- de déclarer sans suite pour motif d'infructuosité le lot n°7 et d'engager une nouvelle consultation en procédure adaptée sans publicité ni mise en concurrence.

## 8. Informations et questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le Maire,

Patrick DATCHARY



La Secrétaire,

Caroline RAMON